



HAL
open science

Riches et avaricieux. Stéréotypes et réalités du rapport des Normands à l'argent

Jérôme Jambu

► **To cite this version:**

Jérôme Jambu. Riches et avaricieux. Stéréotypes et réalités du rapport des Normands à l'argent. Les Normands et l'argent (58e Congrès de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie), FSHAN, Oct 2023, Domfront, France. p. 35-43. hal-04764018

HAL Id: hal-04764018

<https://hal.science/hal-04764018v1>

Submitted on 8 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RICHES ET AVARICIEUX STÉRÉOTYPES ET RÉALITÉS DU RAPPORT DES NORMANDS À L'ARGENT

Riche. En avril 2014, un journaliste américain tenta de réaliser le classement des hommes les plus riches de tous les temps¹. Tandis qu'Elon Musk montait sur la deuxième marche du podium, Guillaume le Conquérant n'avait pas à rougir de la septième place qui lui était attribuée, avec plus de 200 milliards de dollars de patrimoine estimé ! Si l'on doute fort qu'un tel calcul puisse être réalisé, il n'empêche que celui qui devint roi d'Angleterre est l'archétype, depuis un millénaire, de la richesse, réelle ou supposée, de l'aristocratie normande, ou plutôt de ses aristocraties – nobiliaire, bourgeoise, religieuse et même paysanne – à laquelle s'intéressent plusieurs communications de ce congrès.

Avare. Selon un sondage réalisé par Odoxa en 2018, si, globalement, tous les Français sont généreux avec un don moyen annuel de 246 € par personne, la Normandie finit à la dernière place, avec 163 €. Et bien que « plus petits donateurs, les Normands font partie de ceux qui se jugent les plus généreux, à 77 % » ! Ce à quoi le webmaster d'un site Internet pro-normand répondait, blessé, mais avec quelques arguments, que si « les Normands semblent financièrement moins généreux (...) c'est pour mieux pratiquer une solidarité concrète et matérielle dans la complicité humaine associative et locale »². En tous cas, les Normands ne manquent certainement pas d'humour pour entretenir ce trait de caractère, comme en témoigne ce commentaire anonyme posté à la suite du billet de blog : « En tant que Normand, j'aurais bien répondu à la question : 'les Normands sont-ils radins ?' Malheureusement, vu le prix de l'électricité, et l'usure de mon clavier, je ne m'étendrais pas plus avant... »

À bien regarder les études historiques, la Normandie était réputée riche, au moins du XI^e au XIX^e siècle, et c'est à ce titre qu'elle subit durant tout l'Ancien Régime une forte pression fiscale. Paradoxalement, ou conséquemment, la littérature et la culture populaires propagent depuis plusieurs siècles l'idée que les Normands seraient avares, voire avaricieux. C'est la thématique que nous avons décidé de questionner en guise d'introduction du 58^e congrès de la FSHAN consacré aux « Normands et l'argent » afin de tenter de comprendre comment s'est construit, puis diffusé, ce qui est devenu un cliché.

DES NORMANDS RICHES DANS UNE RICHE NORMANDIE

Au XVIII^e siècle, la Normandie est une « des (provinces) les plus riches de toute la France »³. Ne fournissait-elle pas Paris en bœufs et en laitages, l'Espagne en draps et en toiles, les colonies américaines en tout ? La région était riche de ses terroirs et de ses arts manufacturiers, et des fortunes s'y bâtirent, remarquables, entre les mains de gentilshommes-campagnards ou d'armateurs-marchands. Spécialiste de la ville de Rouen au XIX^e siècle, Jean-Pierre Chaline écrit que « Rouen et l'argent ont, si l'on peut dire, toujours fait bon ménage. Capitale d'une riche province agricole qui, sous l'Ancien Régime, faisait figure de vache à lait pour la fiscalité royale, la ville, si haut qu'on remonte

1 https://www.celebritynetworth.com/articles/entertainment-articles/25-richest-people-lived-inflation-adjusted/#/9-henry-ford-net-worth-199-billion_1011/.

2 <http://normandie.canalblog.com/archives/2018/06/21/36505140.html>.

3 Th. CORNEILLE, 1708, p. 824.

dans le temps, a sans cesse connu d'opulents marchands et tiré le principal profit d'une fabrication régionale essentiellement textile »⁴. Chaline a calculé que la fortune individuelle rouennaise a quintuplé entre le I^{er} Empire et la Belle époque, et que le nombre des électeurs censitaires y était l'un de plus élevés en France – seul Paris lui damait le pion. Mais cela ne concernait qu'un tiers des Rouennais : les 30 % de successions bourgeoises concentraient 85 % des avoirs ; les autres pouvaient être qualifiées de « modestes » ou d'« indigentes », rappelant l'inégale répartition des richesses. À titre d'exemple, le docteur rouennais Achille Flaubert, père de l'écrivain, laissa en 1846 un héritage de quelque 800 000 francs, soit l'une des cinq plus grosses successions de l'époque. Héritier, Gustave Flaubert aura beau jeu de dénoncer, dans *Madame Bovary* notamment, « le bourgeois » « à l'épais matérialisme » : il n'était jamais qu'une image de lui-même⁵. Les travaux que j'ai personnellement réalisés sur la monnaie en basse Normandie à l'époque moderne révèlent des pratiques de thésaurisation de numéraire qui témoignent d'un savoir-faire pratique, acquis par enrichissement ; et qui, par ruissellement, a atteint l'ensemble des classes sociales. Le 26 février 1541 par exemple, à Saint-Jacques de Lisieux, le cordonnier Nicolas Formeville pouvait acheter une rente de 60 livres de capital au fabricant de chandelles Sébastien Herfort « en vingt-six écus d'or soleil »⁶. Le métal précieux monétarisé circulait en quantité dans la province aux XVI^e et XVII^e siècles⁷, majoritairement importé d'Afrique⁸, puis de l'Empire hispano-américain⁹.

La notion de richesse environne suffisamment les Normands des siècles passés pour que leur(s) patois dispose(nt) de plusieurs mots pour la dire, teintés de nuances révélatrices de leur rapport aux biens et à la fortune¹⁰ :

- Le « calé » est bien établi, solidement riche, remarquablement habillé.

- Le « mille-soudier » est au-dessus : c'est un homme dont la richesse est inépuisable. L'origine du mot est monétaire puisqu'il est construit sur l'association des mots « mille » et « sou ».

- Et le « richoine », comme on le rencontre dans la région d'Avranches, est un homme joyeux, comme un riche à qui rien ne manque ! En bref, là-bas, l'argent fait le bonheur.

- Le « cul-terreux », quant à lui, doit être réestimé, car c'est un paysan qui a de la terre en propriété, phénomène plus commun en Normandie qu'ailleurs ; il a donc un peu plus d'aisance que la masse des travailleurs agricoles ne disposant d'autres biens que leurs bras.

- Enfin, le « ventru », c'est-à-dire celui qui a une panse honorable, est un bien portant qui vit dans l'aisance, voire dans l'opulence. Mais attention, c'est sous ce terme que « le mauvais riche » est critiqué dans les sermons religieux, associé au profiteur et au parvenu.

- De nombreux dictons, tel « Décembre de froid trop chiche ne fait pas le paysan riche » viennent à l'appui de ce champ lexical de la fortune.

La Normandie sous l'Ancien Régime était suffisamment riche, ou en tous cas perçue comme telle, pour être la principale ressource financière de la monarchie depuis la guerre de Cent Ans : sans cesse sollicitée, elle parvenait toujours à payer. Elle comptait

4 J-P. CHALINE, 2011, p. 49.

5 *Ibid.*, p. 52-53.

6 J. JAMBU, 2000, p. 74-75.

7 J. JAMBU 2013, chapitre IX.

8 Chf. MANEUVRIER, J. JAMBU et M. BLET-LEMARQUAND, 2023.

9 J. JAMBU, C. SAUVAGE et M. BLET-LEMARQUAND, 2019.

10 Définitions puisées dans L. DU BOIS, 1856.

par exemple pour un quart dans les recettes de François I^{er}. La « marée fiscale » des années Richelieu frappa incontestablement plus fort la Normandie que d'autres provinces du royaume ; la création de la généralité d'Alençon en 1637, coïncée entre celles de Caen et de Rouen, n'est jamais que celle d'un organe adapté pour mieux pressurer les Normands. Bien entendu, tous les Normands n'étaient pas riches, loin de là ; et la concentration des terres entre les mains de quelques gros et riches fermiers et laboureurs dominant la société rurale a créé un prolétariat rural propre à devenir celui des cités ouvrières au XIX^e siècle. On n'oubliera pas non plus que, du Moyen Âge à l'époque moderne, si des cadets de la noblesse tentèrent leur aventure ailleurs – comme les Hauteville en Italie ou Charles Houel et les siens dans les Antilles – c'était généralement pour faire fortune, faute d'alternatives dans la province. Les observateurs extérieurs sont nombreux à repérer cette richesse régionale, relevant régulièrement que les Normands auraient pu être encore plus à l'aise s'ils avaient abandonné leur esprit de chicane. Lorsqu'il visite la ville de Vire, le nouvel intendant de Caen écrit au contrôleur général des Finances le 30 juin 1684 : « Il se fait (ici) un commerce considérable de draps (...) et tout le monde y travaille à la préparation de la laine. Le peuple y seroit fort riche sans la passion qu'il a pour les procès : c'est la ville de Normandie où l'on plaide le plus »¹¹. Les Normands sont des plaignants et des plaideurs, tous l'écrivent, comme François de Rivière qui, dans son *Eloge des Normands* publié pour la première fois en 1731, les décrit comme « chicaneurs insupportables qui ne cherchoient que les procès et les divisions »¹². Ils useraient et leur temps, et leur argent, en procédures ; mais n'était-ce pas plutôt un stratagème destiné à protéger et leurs biens et leur fortune ?

DE LA CHICHETÉ À L'AVARICE, IL N'Y A QU'UN PAS

Les Normands sont également perçus par les observateurs anciens comme besogneux, intéressés, et regardants. Le négociant François Milran, visitant Rouen en 1789, écrit : « L'économie et même la chicheté sont ici les premières vertus (...), aucune cité marchande ou manufacturière n'est peut-être plus parcimonieuse. Ces gens-là sont toujours dans leur magasin ou dans leur comptoir »¹³. Plus de deux siècles après, à la définition du Centre national de Ressources textuelles et lexicales du mot « normand », on peut lire (c.1.b) : « celui, celle qui a le caractère avare que l'on attribue aux habitants de la Normandie ». Et de citer Flaubert à l'appui : « La bonne dame, en vraie Normande, chérissait par-dessus tout le bien, moins pour la sécurité du capital que pour le bonheur de fouler le sol vous appartenant »¹⁴. Ce trait de caractère semble même être revendiqué par les Normands eux-mêmes puisque, dans une étude sur la prononciation du H en tête de mot, on apprend qu'une vieille habitante du Bessin, Louise Havard, disait avec malice à la fin du siècle dernier « pour se présenter et afin qu'on comprenne la sonorité de son nom : *Avare toute l'année !* »¹⁵ (prononcer *Rha*).

D'où cette réputation vient-elle, et que s'est-il passé pour qu'elle soit si largement répandue ? Arrêtons-nous un instant sur les mots qui désignent l'avare ou l'avarice dans les patois normand(s). Force est de constater qu'il y en existe beaucoup ; avec, là encore, des nuances remarquables qui semblent graduer la gravité du défaut, si tant est qu'il en soit un. Aux côtés du chingre, du flancier ou du natre, on en a retenu quelques-uns particulièrement explicites¹⁶ :

11 A. DE BOISLISLE, 1874, p. 23.

12 Fr. DE RIVIÈRE, 1748, p. 14.

13 Fr. MILRAN, 1817, t. 2, p. 310.

14 G. FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*, t. II, 1880, p. 123. Cf. <https://www.cnrtl.fr/definition/normand>.

15 G. BERNAGE, 2000.

16 Définitions également puisées dans L. DU BOIS, 1856.

- L'« éguéné » est l'avare avec l'apparence d'un pauvre, c'est donc une dissimulateur.

- Le « grec », teinté de xénophobie et d'antisémitisme, est un avare qui agit par ruse.

- L'« herdre », quant à lui, est un avare possesseur et intéressé.

- Et l'un d'entre eux témoigne d'une forte avarice qui n'a pas d'équivalent dans la langue française : c'est le « mucrier », l'« avare qui laisse tout murcir, moisir, plutôt que d'y toucher » s'il n'y trouve pas d'intérêt.

- Enfin, si le mot « rapiat » viendrait d'un latinisme argotique scolaire parisien, c'est bien dans le parler normand qu'il était le plus attesté au siècle dernier¹⁷. Plus qu'avare, le rapiat est avaricieux.

Cet extrait du *Diable*, paru dans *Gil Blas* le 5 août 1886, nous rappelle comment son auteur, Guy de Maupassant, pourtant Normand revendiqué lui-même, a largement diffusé cette image du Normand avare¹⁸ :

« Le médecin, élevant la voix, disait :

- Honoré, vous ne pouvez pas laisser votre mère toute seule dans cet état-là. Elle passera d'un moment à l'autre !

Et le paysan, désolé, répétait :

- Faut pourtant que j'entre mon blé ; v'là trop longtemps qu'il est à terre. L'temps est bon, justement. Qué qu't'en dis, ma mé ?

Et la vieille mourante, tenaillée encore par l'avarice normande, faisait « oui » de l'œil et du front, engageait son fils à rentrer son blé et à la laisser mourir toute seule. »

C'est sans doute dans *Pierrot*, paru dans *Le Gaulois* le 1^{er} octobre 1882, que la supposée avarice normande est révélée avec le plus de force, en raison de ses conséquences cruelles¹⁹. Rappelons-en l'histoire. Madame Lefèvre vit au cœur du Pays de Caux avec sa bonne. Une nuit, on vole une douzaine d'oignons dans son jardin. Il lui faut donc un chien pour protéger la place ; mais pas un gros, qui la ruinerait en nourriture (1). Madame Lefèvre se met donc à la recherche d'un petit canidé. Un épicier lui en propose un pour deux francs : elle refuse, c'est trop cher ; un boulanger lui en offre un, qualifié de « roquet immonde » : elle l'accepte, c'est un don (2). Elle le nomme Pierrot et le nourrit à peine, le laissant se débrouiller seul. « Mais elle n'avait nullement songé à l'impôt, et quand on lui réclama huit francs – huit francs, madame ! – pour ce freluquet de *quin*, elle faillit s'évanouir de saisissement » (3). Une taxe sur les chiens avait en effet été créée en 1855, variable selon la fonction de la bête (d'agrément, de chasse, ou de garde). Alors elle fit comme tous les gens du coin qui voulaient se débarrasser de leur animal : elle alla le jeter dans un puits de marnière (4). Elle-même, car le cantonnier lui proposa de le faire pour dix sous, ce qui lui parut « follement exagéré », et le domestique du voisin pour cinq sous, mais « c'était trop encore » (5). Cependant, prise de remords, attendrie et meurtrie par les plaintes et les gémissements de l'animal, elle alla demander au puisatier de l'en sortir : c'était quatre francs ! « Elle eut un sursaut ; toute sa douleur s'éleva du coup... » (6). Elle décida donc d'aller tous les jours jeter un peu de pain dans le trou où elle avait jeté son chien pour le nourrir. Puis un jour, elle entendit qu'ils étaient

17 P. BOISSEL, 2012.

18 G. DE MAUPASSANT, 1979, p. 769.

19 G. DE MAUPASSANT, 1974, p. 570-575.

deux dans ce trou : un plus gros chien attaquait Pierrot et lui chipait sa nourriture. Alors madame Lefèvre, « suffoquée à l'idée de tous ces chiens vivant à ses dépens », décida de renoncer définitivement à venir nourrir le sien (7). Ce conte contient précisément sept faits d'avarice qui vont crescendo dans l'horreur²⁰, comme autant de péchés capitaux, mais signifiant que la Normandie n'aurait qu'un seul d'entre eux, dont la force est multipliée par sept.

Guy de Maupassant a incontestablement contribué à populariser ces figures clichées qui ont traversé les siècles et les frontières. Au point qu'en 1943, dans une brochure réalisée par les Alliés à destination des troupes qui allaient débarquer en Normandie, on pouvait lire, entre lieu commun et prémonition : « Toujours un peu avares, (les Normands) aiment la réussite (...). Ils ont toujours tendance à mesurer le succès par l'argent (...). La Normandie est un pays riche et une population ayant beaucoup à perdre ne peut accepter de bon cœur les bombardements »²¹. Et aujourd'hui, lorsqu'on interroge ChatGPT, le célèbre logiciel de prétendue intelligence artificielle, au sujet des préjugés sur les Normands, il les dit « avares », et d'ajouter que « ce préjugé fait référence à l'idée que les Normands sont excessivement prudents avec leur argent. Comme tout cliché, il est important de reconnaître que les comportements financiers varient d'une personne à l'autre et ne peuvent être généralisés à une population entière »²² : c'est bien la moindre des choses de le préciser...

Quoiqu'il en soit, cette avarice est toujours associée à la richesse. C'est dès lors le personnage comique de l'avare qui semble coller le mieux à la peau du Normand. L'avare est une figure majeure de la littérature, qui n'a pas seulement été utilisée par Molière : il était déjà présent chez Plaute, on le retrouve outre-Manche chez Shakespeare. On en rencontre également quelques-uns en Normandie. *Le Bourgeois de Falaise* est un opéra-comique de Maurice Thiriet, créé à Paris en 1933 d'après une comédie théâtrale de Jean-François Régnard composée au XVII^e siècle. Ce Parisien était un trésorier de la monarchie, parisien qui séjourna en Normandie à la fin du Grand Siècle. Le Falaisien de l'histoire est à marier, et le père parisien de la promesse, qui le méprise, n'y voit qu'un intérêt : « Ce Normand a, dit-il, plus de 100 000 écus. Et pour faire un mari, c'est autant de vertus ». Bourgeois de Falaise qui, bien entendu, est présenté comme cupide, montrant « l'avarice traditionnelle du Normand » qui a du mal à desserrer sa bourse²³.

PLUTÔT DE L'AVIDITÉ TEINTÉE D'AGILITÉ, ASSOCIÉE À UNE EXTRAORDINAIRE RÉSISTANCE AU PAIEMENT

En fait, cette réputation d'avarice semble avoir été forgée au cours du XIX^e siècle, sur celle d'avidité diffusée depuis le XVII^e siècle. Le Normand, en effet, est décrit par ses observateurs détracteurs comme prêt à tout pour se saisir de biens, n'hésitant pas pour cela à faire usage de la ruse, voire du mensonge car, c'est bien connu, le plus gros défaut des Normands est de n'avoir aucune parole et d'être sournois. Le Rouennais Thomas Corneille écrit dans son *Dictionnaire universel*, en 1708, qu'en Normandie se trouvent « des gens de mauvaise foi »²⁴. Et l'on s'en moque dans tout le royaume, à la Cour et dans les théâtres de la capitale notamment. Dans *La cour du lion* (La Fontaine, 1678), le conseil est clair : « Ne soyez à la Cour, si vous voulez y

20 On les a numérotés entre parenthèses.

21 Ministry of Warfare, *Zone Handbook n° 9 – Rouen*, Londres, 1943, p. 3, cité par J. QUELLIEN, 2023, p. 628.

22 <https://www.tendanceouest.com/actualite-411053-insolite-tetus-rustres-radins-quels-sont-les-prejuges-sur-les-normands-selon-chat-gpt>.

23 Cité par G.-R. JEANNE, 1988, p. 31.

24 Th. CORNEILLE, 1708, p. 825.

plaire / Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère / Et tâchez quelquefois de répondre en Normand »²⁵. Dans *La surprise de l'amour* (Marivaux, 1722) Arlequin envoie paître Lélios, qu'il ne croit pas, par un « discours de Normands que tout cela »²⁶.

Le *Catéchisme des Normands*, pamphlet anonyme composé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et diffusé sous forme de livret de colportage, est une diatribe féroce où le Normand apparaît comme fourbe à l'excès pour parvenir à sa fin ultime, l'enrichissement. La saynète se présente sous la forme d'un interrogatoire entre un soi-disant docteur parisien et un Normand : le premier, qui veut le comprendre, lui pose des questions à la manière d'un ethnologue et le second lui répond pour le renseigner²⁷ :

D. *Qui est celui qu'on doit appeler Normand ?*

R. C'est celui lequel étant né d'un père Normand, naturellement intrigant, fait profession exacte d'une intrigue dissimulée.

D. *Quel est le signe du Normand ?*

R. C'est d'être toujours prêt à faire de faux serments en faveur de celui qui lui donne le plus d'argent.

D. *En quoi consiste le dessein du Normand ?*

R. Il consiste à établir sa fortune aux dépens du bien d'autrui et de l'honneur du prochain, sans épargner sacré ni profane.

D. *Quelle est l'espérance du Normand ?*

R. C'est de s'élever au-dessus des autres.

La charge est lourde, mais n'est pas terminée. Le Normand de conclure en révélant l'équivalent des Dix Commandements divins pratiqués dans sa région :

« Tes intérêts tu garderas et attireras parfaitement.
Dieu en vain tu jureras, pour affirmer un faux serment.
L'argent d'autrui tu n'épargneras, ni son honneur pareillement.
Le bien d'autrui tu ne rendras, et garderas à ton escient.
Faux témoignage tu diras, et mentiras adroitement.
L'œuvre des mains tu n'oublieras pour dérober finement.
Les biens d'autrui tu connaîtras, pour les avoir injustement.
L'œuvre de chair tu désireras et accompliras avec le temps. »

Dans le même registre, on publie, dès la première moitié du XIX^e siècle, nombre d'histoires drolatiques sur les Normands, comme nous le ferions aujourd'hui sur les Bretons ou les Marseillais. Quelques-unes d'entre elles, publiées en 1817, répondent au *Catéchisme*²⁸ :

« Un Normand disait pour prière, tous les soirs, en se couchant : « Ô mon Dieu, ne me donnez pas de bien, mais dites-moi où il y en a, je saurai bien en prendre. »

25 J. DE LA FONTAINE, 1678, p. 37.

26 P. DE MARIVAUX, 1722.

27 *Catéchisme des Normands...*, disponible en ligne sur le site Internet de la médiathèque de Lisieux. Nous remercions vivement Patrice Lajoie pour l'avoir porté à notre connaissance.

28 *Normandia ou anecdotes...*, 1817.

« Le clerc d'un procureur normand, à qui l'on demandait des nouvelles de son maître, répondit qu'il était mort sans vouloir rien prendre. "Sans rien prendre !" lui dit-on ; il n'était pas du pays. »

Si celles-ci dénoncent une avidité supposée, d'autres, plus nombreuses, sont centrées sur ce que l'historien du monde rural Jean Jacquart identifiait comme « l'extraordinaire résistance au paiement », fonctionnement propre au monde paysan. Mais, à la lecture de ces sortes d'histoire, il semblerait que les Normands aient été les champions de cette pratique²⁹ :

« Un Normand, quoique riche, était chargé de dettes. Un jour qu'il se promenait avec deux ou trois personnes, il fut accosté par un homme qui le prit à part. Cela lui donna beaucoup d'humeur, et il y parut sur son visage lorsqu'il rejoignit sa société. Qu'avez-vous donc, lui dirent ses amis ? Vous paraissez tout ému. On le serait à moins, reprit-il, ne voyez-vous pas ce coquin qui me harcèle pour quelque argent que je lui dois depuis sept ans, avec autant d'impudence et d'effronterie que si c'était une dette d'hier. »

Endettement et richesse ne sont donc pas incompatibles dans l'esprit des Normands, bien au contraire. S'endetter, puis faire traîner le règlement de leur dette, leur semble même salutaire. Et l'on comprend mieux pourquoi les Normands avaient la réputation d'être fort procéduriers, particulièrement lorsqu'il s'agissait d'argent, d'où une dilatation de ce phénomène, moqué dans une troisième catégorie d'histoire drôles³⁰ :

« Un gentilhomme normand était fort exact à payer l'argent qu'on lui prêtait sur sa parole, mais il ne payait qu'à la dernière extrémité celui qu'on lui prêtait sur son obligation. Il disait que l'argent prêté sur sa parole était prêté à sa personne, mais que l'argent prêté sur une obligation était prêté à la justice, ainsi c'était à elle à faire payer ces sortes de créanciers. »

« Un paysan de la Normandie sollicitait son procureur pour qu'il poursuivit vivement sa cause ; mais celui-ci, qui ne voyait point venir d'argent, disait toujours à son client : Mon ami, ton affaire est si embrouillée que je n'y vois goutte. Le paysan comprit à la fin ce que cela voulait dire, et tirant de sa poche deux écus, il les présenta à son procureur. Tenez, Monsieur, lui dit-il, voici une paire de besicles. »

« Le Normand me paraît avant tout un réaliste qui a le sens d'un intérêt matériel » déclarait l'académicien André Siegfried au dîner de l'Association d'Études Normandes réunie à Rouen le 4 février 1955³¹ ; est-ce là la clé ? Une sorte d'avidité transparait en effet dans les archives à notre disposition. Mes recherches m'ont conduit à consulter des inventaires après décès du cœur du Pays d'Auge datant du XVIII^e siècle et j'ai été frappé par certains comportements, consignés par les notaires chargés de les dresser. Lors de la réalisation de celui de François du Bosch, seigneur d'Hermival, en avril 1703, sa veuve cherche éperdument 300 louis et 45 écus ; lors de celui de Jean-Baptiste Lesguillon, mort à Norolles en janvier 1714, la famille fait bien préciser, à chaque ouverture de meuble, de tiroir, de coffre et de cassette « qu'il n'y (a) aucun argent³² » ; et en juin 1705, à Moyaux, la servante du défunt Nicolas Venon, boucher de profession,

29 *Ibid.*

30 *Ibid.*

31 A. SIEGFRIED, 1955, p. 235.

32 J. JAMBU, 2000, p. 45.

présente 74 livres qu'elle « dit luy appartenir pour les avoir gagez et assemblez par les services depuis un long temps ». Là, les héritiers présents et témoins se déchainent : la veuve déclare cela « effaré vray », un prêtre de la famille « a bien de la peine à croire » que l'argent puisse lui appartenir, etc. Bref, tous se liguent contre la malheureuse pour lui voler son pécule, pourtant modeste et qui ne correspond pas, par sa nature, à ce qu'un boucher du cru aurait pu thésauriser³³.

Les comédies normandes sont une autre source que l'on peut convoquer, car les peuples intelligents savent rire de leurs travers. *La Farce des Quiolards*, par exemple, plusieurs fois publiée à Rouen au xvii^e siècle, raconte l'histoire d'un couple de savetiers rouennais qui se découvre soudainement riche grâce à un héritage légué par une vieille tante. Ils essaient d'entrer dans le grand monde, achetant des vêtements venus de Paris, apprenant les bonnes manières de la haute société. Mais ils s'endettent trop vite, l'héritage fond à vue d'œil, et les Quiolards se retrouvent aussi pauvres qu'avant³⁴. La scène où le couple compte sa fortune nouvelle, constituée de pièces de monnaie, est un morceau d'anthologie qui transpire l'avidité et la dissimulation :

« Q - Hé bien ! conte-lés, ma Cattelotte.

C - Tien, vais-tu bien su gros gobet ? *lui montrant l'argent tout envelopé*. Aprêche-t'en vieilleux, que je le z'orange chinc à chinc dessus.

Q. - Atten, Cattelotte, que je le couvre de ma piau, afin que nos vesins ne sets tentais de leur clarinage.

C. - Chest bien dit, Nicodême, Quemenchon : chinc et chinc sont dix, chinc sont quinze, et chinc sont vingt.

Q. - Cha va bien, boute les toujou chinc à chinc jusqu'au dernier.

Cattelotte.

C. - Tai tai pren garde que je n'en boute point six, pis après je conterai par vingt. Patienche, regarde mai faire. »

Les légendes normandes sur la présence de trésors mythiques, en basse Normandie notamment, compilées et commentées par Patrice Lajoie³⁵, témoignent aussi d'un sourd mais tenace désir de fortune facile. Ces légendes ont été rédigées au cours du xix^e siècle à partir de croyances populaires anciennes. En Normandie « les traditions donnent à tout château ancien des souterrains se prolongeant sur de grandes distances et un trésor caché. Celui de la Forêt-Auvray (Orne) était, dit-on, une pipe pleine d'or, un grand coffre contenant des diamants, des pierres précieuses et une grande statue de la Sainte Vierge en argent massif » (Brébisson, 1909) ; tandis que « dans le chemin de la Futaie, à Saint-Victor-des-Mézerets (Calvados), une tonne d'or est aussi cachée dans le sol du chemin, tellement près de sa surface que la roue d'une charrette pourrait le mettre à jour » (Lecoeur, 1887)³⁶. Ces trésors auraient été cachés par les Anglais durant la guerre de Cent Ans, par les grandes et célèbres familles aristocratiques comme les Montgomery, par des religieux au temps de Guerres de Religion ou de la Révolution : bref, ils auraient été amassés par des entités critiquables pour avoir lésé leurs peuples. Les mythes et légendes autour des trésors servaient aussi

33 *Ibid.*, p. 22-23.

34 P. LAJOYE, à paraître.

35 P. LAJOYE, 2015.

36 *Ibid.*, p. 13.

un discours antifiscal et de lutte sociale. Mais ce qu'ils montrent surtout, c'est cette éternelle question qui semble tarauder les Normands : où est l'argent, et surtout, où va l'argent.

Point commun des critiques de l'avidité et de l'avarice normandes, elles viennent souvent d'étrangers au pays, de Parisiens notamment ; mais elles ont aussi été entretenues, voire formalisées, par des auteurs de la région : la Normandie est une terre de farces, où la littérature s'amuse à se moquer de soi-même. À bien y regarder, on reproche surtout aux Normands d'être discrets, voire secrets, donc dissimulateurs. Léopold Sédar Senghor les disait « introvertis³⁷ ». Ce comportement ne viendrait-il pas des exigences de l'État qui, longtemps trop gourmand, les y a contraints ? Ne pas dire, ne pas révéler, pour être moins taxé, pourrait être à l'origine du fameux « p't'êt' ben qu'oui, p't'êt' ben qu'non ». De là le fait de toujours dire un peu moins, mais que l'interlocuteur initié peut comprendre : « En Normandie, quand on veut dire 100, il vaut mieux dire 90. Le Normand est assez intelligent pour valoriser (...). à Marseille, pour dire 100, il vaut mieux dire 1 000, sans cela on ne vous croira pas³⁸ ». C'est ce que l'on appelle la « prudence normande³⁹ », « le Normand aim(ant) se réserver sa liberté, en ne se livrant pas, avec une certaine méfiance⁴⁰ ». Plus que réellement avares, les Normands auraient plutôt un grand sens de l'intérêt, caché par discrétion et dont ils s'amusent par auto-dérision.

Afin de clore en bons termes, après avoir étrillés nos compatriotes, gardons à l'esprit ces quelques extraits choisis de l'*Éloge des Normands* publié (à Paris !) en 1731⁴¹ :

« Parmi tous les habitants de la terre, je n'en ai presque point trouvé qui ne méritassent plus de louanges que les Normands ». « L'abondance ne règne-t-elle pas en ces lieux fortunés ? (...) La terre n'y abonde-t-elle pas en légumes, en grains et en fruits de toute espèce ? (...) Il n'y a que l'or qui ne s'y est pas formé, de peur que ce métal si pernicieux à l'homme ne leur corrompit leur cœur (...). Aussi on peut dire qu'ils n'abusent point des faveurs dont le Ciel récompense leur vertu ; car la charité et l'amour du prochain embrase tellement leur cœur, qu'ils ne font aucune difficulté d'envoyer de leur abondance à ceux-là même qui conservent pour eux une haine implacable et secrète ». « Ils ont toujours cette maxime devant les yeux : Dans une âme opulente, où manque la sagesse / Le bonheur n'est jamais un fruit de la richesse. »

JÉRÔME JAMBU

Université Le Havre Normandie

37 L. SÉDAR SENGHOR 2018, p. 17.

38 A. SIEGFRIED, 1955, p. 236.

39 J. DATAIN, 1957, p. 372-373.

40 A. SIEGFRIED, 1955, p. 236.

41 FR. DE RIVIÈRE, 1748, p. 1, 125, 126, 127, 128 et 131.

Bibliographie

- BERNAGE George, « Avare toute l'année », *Patrimoine normand*, n° 33, juin-juillet 2000.
- BOISLISLE, Arthur M., *Correspondante des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces. Tome premier : 1683 à 1699*, Paris, Imprimerie nationale, 1874.
- BOISSEL Pierre, « Des paroles dégelées ou de l'utilité des archives orales en dialectologie normande », *Annales de Normandie*, 2012/2, p. 21-35.
- Catéchisme des Normands, composé par un docteur de Paris*, s. l., s. d. (XVIII^e siècle).
- CHALINE Jean-Pierre, « L'argent à Rouen au XIX^e siècle », dans *Les Français et l'argent. Entre fantasmes et réalité*, A. Aglan, O. Feiertag et Y. Marec (dir.), Rennes, PUR, 2011, p. 49-54.
- CORNEILLE Thomas, *Dictionnaire universel, géographique et historique (...)*, Tome II : E-O, Paris, J.-B. Coignard, 1708.
- DATAIN Jean, « La mentalité normande et les influences nordiques », *Études normandes*, n° 89, 1957, p. 369-384.
- DU BOIS Louis, *Glossaire du patois normand*, Caen, A. Hardel, 1856.
- JAMBU Jérôme, *L'argent dans les campagnes normandes à l'époque moderne*, Paris, ADHE, 2000, p. 74-75.
- JAMBU Jérôme, *Tant d'or que d'argent. La monnaie en Basse Normandie à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2013.
- JAMBU Jérôme, SAUVAGE Cécile et BLET-LEMARQUAND Maryse, « Les pistoles d'or de la plage de Donville (Manche, 1623-1629) », *Trésors de monnaies espagnoles dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles, (Trésors monétaires XXVIII)*, Paris, BnF, p. 1-20.
- JEANNE G.-R., « La Normandie et les Normands dans le répertoire lyrique français », *Études normandes*, 1988/4, p. 25-39.
- LA FONTAINE Jean de, *Fables choisies, mises en vers. Troisième partie*, Paris, D. Thierry et Cl. Barbin, 1678.
- LAJOYE Patrice, *Trésors légendaires de Normandie*, Bayeux, OREP, 2015.
- LAJOYE Patrice, « La dernière farce normande : la *Farce des Quiolards*. Édition critique », à paraître.
- MANEUVRIER Christophe, JAMBU Jérôme et BLET-LEMARQUAND Maryse, « À la recherche de l'or africain : Rouen, XVI^e siècle », *Bulletin de la Société française de numismatique*, n° 78/6, juin 2023, p. 243-251.
- MARIVAUX Pierre Carlet de, *La surprise de l'amour*, Paris, A. Gandouin, 1723.
- MAUPASSANT Guy de, *Contes et nouvelles*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1974 (vol. 1) et 1979 (vol. 2).
- MILRAN François, *Voyages d'un Français, depuis 1775 jusqu'à 1807*, Paris, Guillaume et Compagnie, 1817, 4 vol.
- Normandia ou anecdotes, traits caractéristiques, bons mots. Réparties ingénieuses et naïves des habitants de la Normandie*, Paris, Veuclin, 1817.
- QUELLIEN Jean, « Soldats américains et Normands en 1944. Des relations complexes », dans *Les campagnes dans l'histoire. Mélanges offerts à Jean-Marc Moriceau, (Bibliothèque d'Histoire Rurale 14)*, Ph. Madeline et S. Skora (dir.), Caen, HSR, 2023, t. 1, p. 627-637.
- RIVIÈRE François de, *Éloge des Normands ou histoire abrégée des grands hommes de cette province*, Paris, Ch. Guillaume et Ch. Robustel, 1748 (2^e éd.).
- SÉDAR SENGHOR Léopold, *La normandité*, Caen, Turlure, 2018.
- SIEGFRIED André, « Psychologie du Normand », *Études normandes*, n° 49, 1955, p. 233-244.